

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 septembre 2019**

**Rapporteur :  
Monsieur Allain LE ROUX**

**N° 28**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 03/10/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2019  
(accusé de réception du 02/10/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Conservatoire de musiques et d'art dramatique - Annexe à la grille tarifaire pour  
l'année scolaire 2019-2020  
Parcours personnalisé**

**Le Conservatoire de musiques et d'art dramatique de la ville de Quimper poursuit la démarche de renouvellement de son offre pédagogique engagée dans le cadre de son projet d'établissement 2016-2021.**

\*\*\*

Le « parcours personnalisé » a été mis en place dès la rentrée 2019-2020. Alternative au « cursus » et accessible à partir du second cycle en musique comme en art dramatique, il s'adresse aux élèves en recherche d'un parcours pédagogique court. Il permet en effet, sur un emploi du temps resserré et en privilégiant le projet de l'élève, de le doter des outils et des connaissances qui lui permettront de parvenir à une pratique artistique amateur autonome. Il permet ainsi une adaptation aux besoins de certains élèves.

\*\*\*

Pour ce faire et permettre aux élèves d'accéder à ces modalités d'apprentissage spécifiques, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de compléter la grille tarifaire validée le 27 juin 2019 et d'adopter une nouvelle tarification pour la mise en place du parcours personnalisé selon le tableau suivant :

<b>Tranches de quotient familial</b>											
<i>Quotient familial appliqué par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Révision par rapport à l'année 2018/2019 : +1%</i>											
Tranches tarifaires <i>Réduction appliquée sur le plein tarif</i>	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11
	-85%	-75%	-70%	-65%	-60%	-55%	-50%	-40%	-20%	-10%	<i>lein tarif</i>
Quotient familial	ou = 405€	406€ à 487€	488€ à 569€	570€ à 666€	667€ à 752€	753€ à 868€	869€ à 1050€	1051€ à 1397€	1398€ à 1687€	1688€ à 2536€	ou = 2537€

<b>Grille tarifaire pour l'année scolaire 2019/2020</b>											
Droits d'inscription assujettis au quotient familial											
Tranches QF	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11
Tarif commune de Quimper	44€	74€	89€	103€	118€	133€	148€	177€	236€	266€	295€
Tarif hors commune	66€	111€	133€	155€	177€	199€	221€	266€	354€	398€	443€

*\* tarif forfaitaire correspondant à un parcours personnalisé dont les éléments constitutifs peuvent varier en nombre, en fonction du parcours de chaque élève.*